INSTITUTIONS.

[illegible] MAÇONIQUE

[illegible] *la Grande Loge du Kentucky.*

[illegible] ont le pouvoir de con[illegible] taires, etc. aux habitans du [illegible]. Elle est située dans une des [illegible] Kentucky, à Lagrange, comté de [illegible] de Louisville, 18 de Shelbyville, 38 [illegible] Westport, sur l'Ohio. La ville con[illegible] et la société y est établie sur [illegible]

[illegible] embrasse les mathématiques, les lan[illegible] la philosophie et l'histoire [illegible] le Proviseur, qui pro[illegible] d'un professeur de mathéma[illegible] de langues et d'un maître d'étu[illegible]. La haute répu[illegible] les talens des professeurs qui le se[illegible] sont une sûre garantie de progrès pour les [illegible]

[illegible] sont très modiques, savoir :
[illegible] préparatoire, par année, $12
[illegible] du collège par année, 20
[illegible] de $1 50 à 75
[illegible]

[illegible] Révérend J. R. FINLEY, A. M. Proviseur.

A. W. GAZLAY, secrétaire.

[illegible] Mathews & Co. [illegible] Camp, Nlle. Orléans.

[illegible] Martin Owen & Co., Manuel White & [illegible] Reyburn, Scott & co. N. [illegible] Amos Adams, Esq. Baton Rouge, La. Thomas [illegible] Esq. La Providence, La.; Rev. M. M. Henkle, [illegible] Rev. C. B. Parsons, St. Louis, Mo.; Wil[illegible] Esq. Charles Tilden, Esq., Louisville, Ky.; [illegible] Esq., Bayou Teche, Attakapas.

FRANKLIN HIGH SCHOOL.

[illegible] rue Royale et de la rue de l'Hôpital, à la Nouvelle-Orléans

L[illegible] sont respectueusement informés [illegible] sont maintenant complètement organi[illegible] à l'encoignure de la rue Royale [illegible] l'Hôpital. Les directeurs ont quelques rai[illegible] arrangemens faits pour le [illegible] l'approbation des patrons [illegible] toutes les personnes qui [illegible]

[illegible]

ORLEANS HIGH SCHOOL.

LYCÉE D'ORLÉANS

[illegible]

[illegible] CONDITIONS
[illegible] $20 par mois
[illegible] 15 00
[illegible] 6 00
[illegible] 8 00
[illegible] 10 00

[illegible] comprend les langues latine, grecque, [illegible] l'arithmétique, l'algè[illegible] la philosophie, l'histoire, la géogra[illegible]

[illegible] de la langue française, s'en[illegible] l'anglais, de français, d'es[illegible] mathématiques se font tous les jours. [illegible] se compose des directeurs MM. [illegible] WYNDHAM et EVERETT et de trois pro[illegible]

[illegible]

COLLÉGE DE MANDEVILLE.

L[illegible] de cette institution sont les langues [illegible] latine et grecque, la [illegible] la musique, [illegible]

[illegible] M. R. J. Pattey [illegible] 18 mai

Institution Classique et Commerciale

DE

G. ROYER.

[illegible]

[illegible] BRANCHES D'INSTRUCTION.—Langues anglaise [illegible] géographie, mathé[illegible] l'histoire naturelle, de l'astronomie, &c.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Pensionnat de jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir les pa[illegible] depuis le 15 nov dernier, son institution [illegible] de la rue [illegible] Royale et Barracks.

[illegible] Mme GRANET [illegible]

[illegible] Mme GRA[illegible] l'arithmétique, la géographie, [illegible] la littérature, les sciences, [illegible] Noyes et Lord, c'est donner la [illegible] en anglais sont en français, [illegible] talent qui doit en [illegible]

[illegible] 29 oct—6m

INSTITUTION DE DEMOISELLES,

[illegible]

[illegible] 1832 par Madame Lefris,

[illegible] 1840 par

MADAME DESRAYAUX.

[illegible]

[illegible] MADAME DES[illegible] MADAME FERRIGUET [illegible]

CONDITIONS.

[illegible] par mois, $25
[illegible] blanchissage, do. 30
[illegible] 11
[illegible] 11
[illegible] 12
[illegible] 2

SARDINES—150 boites, dites 3¼, sardines à l'huile, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane

CHAPEAUX—2 caisses chapeaux de soie de Paris, en débarquement des navires Elizabeth Ellen et Chateaubriand, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane

COGNAC—10 demi pipes et 20 quarts de pipes cognac Pellevoisin, quatrième preuve, 10 barils Cognac de 1825 marque de Pellevoisin, première preuve, 10 barils de 1840, marque Pellevoisin, première preuve, article supérieur, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane

COSAQUES! COSAQUES!
AVIS AUX CONFISEURS.

LE soussigné vient de recevoir par le Chateaubriand du Havre, un assortiment de [illegible] ordinaires. Vor. HEBERT, libraire, 149 Chartres
12 juin

CHANGE sur Bordeaux en Paris, à vendre par CHAS. DUFOUR.
20 mai

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—JUIN 1846.

SONT invités à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A
Anderson, (John) et son épouse

B
Baudroux, Julien de Maillé
Boillon, Alexandre
Barthe, Louis Joseph
Bodelin, Philibert
Bruzau, Ecois Castagne
Berdon, Auguste
Beck, Michel

C
Canegrit, Pierre Lepage
Caillet, Antoine
Calmel, Baptiste
Cyrille, Rolland
Chartier, Jacques Richard
Clogenson, Fanny (Bois le Vêque)
Chanchet, (les époux)
Chalange, Auguste
Charrière, Jean Eugène

D
Deporet, Eléonore
Demolliens, Amédée
Denechaud, Antoine
Docoron, Jn Bte Lucien
D'Herelle, T
Desbout, Dominique
Dazet, Julien
Donat, Marcel B
Delatre,
D'Usson, de St Soupplet

F
Felix Vincent,
Forestier, Antoine
Fochot,

G
Gasman, les époux
Gary, Pierre
Germont, Jacques

J
Jannin, Claude, François

L
Le Gouster,
Laîné, Charles
Loumiet, Jean
Labusquère, Cyrille
Lacaze, Firmin

M
Michel, Jacques
Mauras, Jacques et Pierre
Mermet, Georges
Mainville, veuve Deporet
Meyer, les époux
Macon, Ecoise femme Por[illegible]

P
Perroux, Louis Ernest
Flaisent, Jeune
Poujet fils,

Q
Quairez, Charles

R
Rousselin, les époux
Romieu, Alexandre
Robert, Pierre

T
Tetard, Remi
Trinchery, Emile

V
Viau, Antoine

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
2 juin

Dr E. COMMUNY CHIRURGIEN DENTISTE

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

Le Dr. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 280, entre Dumaine et Saint Philippe.
22 déc

MESSIEURS P. BLANCHARD et ACHILLE LION, Chirurgiens dentistes de la Faculté de Paris et de la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur de prévenir leurs clients qu'à partir du premier juin, ils ont réuni leurs cabinets au No. 44, rue Royale, entre Bienville et Douane, (résidence du docteur A. Lion.)

L'engagement qu'ils ont contracté avec plusieurs institutions et le couvent de cette ville, auquel ils sont attachés, les mettent dans l'obligation de s'absenter plusieurs jours par mois, ils ont cru devoir se réunir tant dans leur intérêt que dans l'intérêt de leur nombreuses clientelles, afin que l'un d'eux soit toujours à sa maison prêt à recevoir les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. La supériorité et les soins minutieux qu'ils ont toujours apportés dans l'exercice de leur profession, leur fait espérer la continuation de la confiance du public.
8 juin

CHANGEMENT DE DOMICILE.—Le Dr. Blanchard chirurgien dentiste, a transporté son domicile du No. 106 de la rue Royale au No. 44 de la même rue, entre Bienville et Douane.
8 juin

J. F. GUION, W. GUINNESS, JNO. BUSH.

GUION & Co.

Encoignure St. Charles et Canal, Nlle. Orléans.
(ENTREPOT, No. 19, MAIDEN LANE, NEW-YORK.)

Importeurs

De marchandises anglaises, françaises, allemandes, turques et chinoises.

Beaux Articles de Fantaisie.

Coutellerie, Eventails, Boîtes enjolivées, Nécessaires de toilette, Accordeons, Cannes, Ombrelles, Peignes, Brosses, Parfumerie, Bourses, Plumes et Crayons en or, &c. &c. &c. le tout en gros et en détail.

OBJETS A USAGE DE CORPS, POUR HOMMES,

Chemises, Caleçons, Chaussettes, Bretelles, Echarpes, Cols, Cravates, &c. &c. &c.
5 mai—1m

Chemises, Gilets de peau et Caleçons.

C. M. SIMPSON, rue de Chartres, No 33, encoignure de la Douane, offre à vendre à des prix modérés un grand assortiment de chemises, gilets de peau et caleçons, chemises de coton aux devant en toile; do do qualité supérieure, chemises de toile fines et surfines, chemises de [illegible] de coton, gilets de peau en coton, [illegible] caleçons de soie, de coton, de coutil et de toile, tous ces articles seront vendus bon marché pour clore des factures.
14 mai

MOUSSELINES SUISSES.

A VENDRE à bas prix pour clore une consignation un lot de Mousselines Suisses de diverses sortes :
Mousselines unies 4|4 et 5|4 de tous prix.
Dito damassées à 5|4, très bel article pour rideaux
Dito brodées au crochet variées de genre do ;
Dito rideaux tout fait à bordures ;
Dito brochées et à carreaux pour moustiquaires et rideaux, &c. Ces articles seront vendus au prix de fabrique pour clore.
L. H. RICHARD,
14 mai 33, Douane au 1er étage.

AUX VOLONTAIRES POUR LE TEXAS.

LES soussignés offrent à vendre :—50 douzaines chemises rouges garanties, bien cousues, 30 do chemises bleues en coutil et laine, 10 do chemises blanches bon marché, 40 do bretelles ordinaires, 30 do gants [illegible] militaires. LOISON & SYLVESTRE,
12 mai 36, Chartres

EN magasin et à vendre par les soussignés :—250 caisses vin vieux, 75 paniers huile d'olive, 24 do. Plagniol 75 paniers huile d'olive en ½ bouteilles,
250 milliers bouchons de toutes qualités,
28 paniers bouteilles vides,
175 caisses absynthe suisse et de Marseille; 100 caisses salaisons assorties; 15 estagnons eau de roses,
25 estagnons eau de fleurs d'oranger, 50 caisses do. do.
80 caisses liqueurs ordinaires en bouteilles, ½ et ¼.
51 do kirsch, 10 do Curaçao, 10 c. chinois à l'eau de vie, 10 paniers vin de Champagne.
En douane :—5¼ de pipes eau de vie vieille 1837,
4¼ do do surfine 1832
12 mai LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres

CHAMPAGNE.

EN débarquement du navire Emperor, du Havre
25 paniers vin de Champagne. SHIELD BRAND.
95 do do en ½ bouteilles, do
A vendre par LOISON & SILVESTRE,
19 mai 36, rue de Chartres.

Marchandises d'été et de Printemps.

NOUS vendons à grand rabais la balance de notre assortiment de marchandises sèches, consistant en : barèges, organdies, balzorines dessins à la mousseline et à Taglioni, jaconats de 25, 30 et 31 escalins, cinquante cents, calicots français léger, dernier modèle, à 20 cts, mousselines blanches, mousseline Suisse, jaconat de do, de pernois, échappes de barrège, echarpes en dentelle, mousseline de laine, do écharpe de soie, riches broderies, bas de soie et de coton, rubans à frange, grand assortiment de toile, liseres, mouchoirs de toile avec bordures, mouchoirs brodés de poche, toile de table, damassée, [illegible] de Russie, toile do, coutils blancs et cotonnades, [illegible] coton, gants à filets pour dames, do blancs, do pour hommes, crêpes bleus et blancs, crêpes pour chapeaux, fil à coudre en fil, boutons, peignes &c &c.

Aussi un fort assortiment de drap d'été superfin, à vendre par DAVID & CHAPUS,
19 mai 93 et 95, rue de Chartres, encoignure Conti

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage, en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aigues ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il refusez pas contrefaçon la pâte de Degenetais avec celle de [illegible] d'Islande.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépot général pour la vente en gros chez J. Tardie, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boite.
10v

$35,000 D'HABILLEMENS EPAIS, A VENDRE, à des prix bien au-dessous de ceux payés jusqu'à présent à Nouvelle-Orléans, au No. 34, rue des Magasins.
27 jan ALFRED MONROE.

CHAPELLERIE PARISIENNE.

Rue de Chartres, No. 40.

L. SIMONET & Cie., viennent de recevoir par le navire Claiborne, du Havre, un nouvel assortiment de Chapeaux dernière mode :
5 caisses chapeaux soie extra fin ;
2 do do castor blanc ;
1 do do loutre gris ;
100 douz. chapeaux paille d'Italie, pour hommes;
100 do do do pour enfans ;
25 do do do do cadets ;
4 do do soie pour Amazone ;
6 do do flambards gris et noir pour cadets;
Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que [illegible], coiffes, cuirs coussins, etc.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Floridian, de Bordeaux :
25 barriques vin rouge, Ambés;
25 do do Montferrand;
4 demi do do Pauillac, 1842 ;
16 do vin blanc, Sauterne;
6 futailles eau de vie de cognac, fine champagne,
45 caisses cerises à l'eau de vie;
6 do de 12 flacons, prunes sèches ;
4 do de 12 boîtes transparentes do ;
1 mai EDOUARD LARONDE, 85, St Louis.

VINS en caisses—2000 caisses vin de Bordeaux,
500 caisses St. Julien, 500 do St. Julien,
200 caisses Château Margaux, 200 do St. Estèphe,
500 do Château Lafitte,
300 do Cantenac,
100 do 24½ bouteilles différentes marques,
100 do Vin blanc Sauterne, à vendre par
13 mai ST. VOR. BARRETT, 21 Gravier

MOUCHOIRS DE BATISTE—200 douzaines de mouchoirs de batiste français, nouvellement reçus.
Aussi—50 pièces de Batiste d'une qualité supérieure, reçues directement de Combray, à vendre chez L. H. RICHARD,
14 mai 33, rue de la Douane

THÉ frais—1500 paquets vert et noir impérial, poudre à canon, young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses, demi do et boites, à vendre par ROBERTS & HALL,
23 m 75, Magasins.

LIQUEURS du pays 130 barils eau de vie, genièvre alcool et esprits purs, à vendre par ROBERTS & HALL,
20 m 75, Magasins.

TOILE écrue à chemises—Un envoi de toile écrue 4|4, à vendre à bon marché, pour clore, par H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

FIL patente de Marshal—Nous avons reçu un envoi de fil comme ci-dessus de diverses, couleurs, du No. 18 à 200, sur lequel nous appelons l'attention des tailleurs et détaillans, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

FIL en bobines d'Alexander—Les soussignés ont reçu quelques caisses de bobines, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

MOUSTIQUAIRES—5 balles brin écru; 3 balles idem blanchie; 2 balles idem blanchie; 2 caisses linon rayé, 4 dito qualité supérieure, à vendre à bas prix pour du comptant, par H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

DENTELLE Guimpe pour rideaux—Les soussignés ont reçu deux caisses de ce superbe article, en couleurs assorties, qu'ils vendront à bas prix en gros.
Aussi—En débarquement, 10 balles cotonnade française, qualité supérieure; 5 balles casimir noir bonjean.
23 mai H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins.

PARAPLUIES ! PARAPLUIES—Par le navire Espesor, du Havre, nous avons reçu quelques valises de parapluies français de qualité supérieure, grandeur assortie et dans le dernier goût.
23 mai H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins.

O. TALAMON,
44, RUE DE CHARTRES.

RECOIT par le navire Emperor, du Havre, 6 balles cotonnade bleue, unie, qu'il vendra à bas prix, pour du comptant.
20 mai

EN magasin et à vendre par le soussigné:—3000 caisses vins différentes qualités, en grandes et petites bouteilles; 200 caisses liqueurs assorties; 30 caisses curaçao de Hollande; 30 caisses marasquin; 100 caisses sirop de limon.
21 mai S. V. BARRETT, 21, rue Gravier.

TABAC en feuilles de la Havane—Quelques balles, en débarquement du T. [illegible] en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
9 jn 34 Vieille Levée

[illegible] DE PLOMB [illegible] MAR[illegible] actuellement [illegible] les soussignés [illegible] de cet établissement, sont prêts à fournir :

DU BLANC DE PLOMB pur, garanti
IDEM EXTRA!
IDEM No 1,

De qualité supérieure, par barillets de 25 jusqu'aux dimensions de 500 livres.

Les propriétaires basent le succès de leur établissement sur la qualité des articles qu'on y manufacture, et ne veulent offrir en vente que ce qui peut donner entière satisfaction. Dans tous les cas où l'on ne serait pas satisfait de leur Blanc de Plomb, l'argent sera remboursé aux acheteurs pour tout baril qui n'aurait pas été ouvert.

Le premier envoi, se composant de 30,000 livres, vient d'être reçu, et est offert en vente par
MERLE, BEYLLE & Co.,
16 fév 79, Tchoupitoulas.

DROGUES ET MEDICAMENS à vendre par le soussigné :
100 livres Cantharides fraîches;
20 do Hydriodate de potasse français;
300 do Camphre raffiné;
20 onces Sulfate de morphine;
20 do Acétate do;
2000 Têtes de pavots, grosses;
300 livres Douce amère coupée;
100 do Racine de guimauve, belle.
P. CUSACHS,
10 av Encoignure Condé et St. Philippe

30 BARRIQUES vin de Bordeaux, Merman, qualité supérieure:
52 do do Leoville, Ch Lafitte, Ch Margaux, Pauillac Médoc; 130 do do Ste Estephe, St Julien, Montferrand, &c.;
15 demi do do Pauillac, Médoc et St Emilion;
25 bls vin blanc Bordeaux, Sauterne, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 15, St. Louis.

MIEL d'abeille, 6 bls 1re qualité, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 15, St Louis,

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.

REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D. H. HOLMES.

100 Barriques vin de Marseille, Bergasse,
200 paniers huile fraîche en bouteilles et demi-bouteilles, Plagniol,
100 caisses salaisons, capres, olives, cornichons et anchois,
35 caisses savon de Marseille,
65 caisses vermicelle et macaroni, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
7 mai 11 et 15 St. Louis

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises, de beaux d'arrosoirs. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés.
4 fév—1an

SEL des Iles Turques, à vendre par WYLIE & EGANA,
14 mai 52, Bienville

SEL de Liverpool, gros et fin, à vendre par WYLIE & EGANA,
14 mai 52 Bienville

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE, rue Conti, No. 95. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à six heures du soir.
17 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EN COTON ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
10 nov

BAGUES GALVANIQUES.
FLUIDE MAGNETIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertigo, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblemens, étourdissemens, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale* et de toutes les *affections nerveuses*. Dans tous les cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessins très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques

Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.

Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

Emplâtres galvaniques fortifians, de Christie.

Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouvera en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, et de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
29 janv—4m

Marchandises au prix coutant.

LORNE & FROIS—No. 21 et No. 4, rue de Chartres, informent les dames et le public, que M. Frois étant sur son départ pour France, ils vendront leurs marchandises au prix coutant, et certaines au dessous, pour clore des consignations,
Balzorines imprimées, à 3 picaillons.
Jaconas français de 20 à 35 cents.
Gants filet, de 15 à 50 cents.
Mousselines imprimées, à 3 escalins.
Bas coton de 10, 15 et 20 cents.
Mousselines Suisses, de 14 escalins à $2, 50.
Ginghams français, à 3 picaillons.
Indiennes françaises, à 2 escalins.
Echarpes barège et grenadine riches.
Barèges et mousselines de soie imprimées pour robes.
Mouchoirs batiste brodés, rivière et à ourlet.
Gros de naples noirs, taffetas et gros d'Italie.
Poult de soie, pekins, gros de Suisse et de Perse.
Soieries glacées, unies et façonnées couleur.
Mousselines Suisse brodées, couleur et unies blanches
Coton chamois et bleue, satiné et unis, à rideaux.
Evantails et ombrelles riches.
Pelerines, cols unis et brodés, garnis dentelle.
Cotepalies organdis, tarlatanes et robes brodées.
Merinos français pour habits et coutils fantaisie.
Jinga, coutils blancs et batiste pour habits.
Toiles d'Irlande et de Paris.
Batiste blanche et linons batiste.
Ouvrées, serviettes et nappes unies et damassées.
Piquées blancs et couleur pour gilets.
Flanelles d'été, mousseline laine et cachemire blanc.
Mousseline laine, 3|4 et grande largeur.
Indiennes Américaines, cotons blancs et écrus.
Cotonnades françaises et américaines.
Jupons crinoline et corsets français.
Rubans satin et fleurs artificielles.
Crêpes noirs, blancs et pailles.
Bretelles élastiques assorties en genres.
Dentelles fil, franges noirs et cordilieres.
Bas de soie, de coton et de fil d'Ecosse.
Chaussettes coton, blanches, grises et écrues.
Gants filets Egyptien, blanc et noir.
Et une quantité d'autres articles dans leur genre,
LORNE & FROIS,
18 mai No, 21 et 4, rue de Chartres.

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New-York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $175,839 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $280,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
L. MATHEWS, Agent,
14 nov Encoignure Camp et Commune.

GRAINES fraîches pour jardins, à fleurs et potagers, de toute variété, reçues directement des meilleurs grainetiers du Nord, de l'Angleterre, de la France et de la Hollande. Avoine d'Ecosse, pesant 44 livres au boisseau, très belles graines pour semences. Pois de la Caroline, de qualité supérieure. Graines de coton, du Mexique et Petit-Golfe. Ustensils de jardinage de toutes qualités, récemment importés. Arbres fruitiers, plantes et arbrisseaux de tout genre. Graines de tabac, de la Havane et turc, garanti production de 1845, à vendre par WM. DINN,
3 mars 11 Commune

M. MARCHAL, 57, rue de Chartres, vient de recevoir par le Claiborne, du Havre, les marchandises suivantes, qu'il vendra à très bas prix :
1 caisse mérinos noir, Paturle Lupin;
3 do coutil assortis;
300 douz. chapeaux, paille d'Italie;
1500 paltots d'été, coutil et mérinos;
500 pantalons d'été do do;
25 douz mouchoirs batiste uni;
50 pièces foulards ;
75 douz. chemises différentes qualités devant en toile
30av

LIBRAIRIE DE Vor. HEBERT,
149, rue de Chartres.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES, reçues par le navire Chateaubriand du Havre:
Pujol et A. Maquez—histoire de la Bastille; Gavarni, Œuvres choisies; Burette, Histoire de France; Roujoux, Histoire d'Angleterre; Maltebrun, Géographie; Langlois; dito; Divers, France Maritime; Nodier, Contes Illustrés, Lamennais, Imitation de Jésus-Christ; Gavarni, Diable à Paris, tome 2; Briffaut, Secret de Rome, ouvrage faisant suite aux Mystères de l'Inquisition; Bescherelle, La Femme; Bossuet, Œuvres, nouvelle édition; Stendhal, la Chartreuse; H. Monnier, Scènes populaires; Rousseau, Œuvres nouvelle édition; Thiers, Révolution française, nouvelle édition; A. Toussenel, les Juifs rois de l'époque; Thiers, Histoire du Consulat, nouvelle édition avec gravures; Ortolan, instituts de Justinien, 2 vols; Divers, Biographie universelle; Dumas, Œuvres; Raspail, Manuel de la santé; Cormenin, le livre des Orateurs; Reybaud, Etude sur les réformateurs; Pinard, Le Barreau; Capefigue, Histoire de Philippe Auguste; Pauthier, Confucius et Mencius; Bouchardas, Formulaire magistral; Dito, Annuaire de Therapeutique 1846; dito, Supplément à l'annuaire de Therapeutique 1846; Lavergne, Châteaux historiques de France; divers, l'Echo des Feuilletons, année 1846, No 8; dito, Revue Pittoresque, année 1846 No 5; dito Journal de M. le Curé; dito, l'Illustration, Journal universel, Nos. d'avril 1846; Balzac, Paris marié, 1 vol.; Michelet et Guinet, Conseils aux Jésuites; divers, les Vies des Saints, 1 vol.; dito, Connaissances des tems pour 1846—47 et 1848, avec et sans additions; Le Blanc, Histoire de dix ans.

Musique nouvelle pour pianos, à 50 pour cent de remise, livres nouveaux de médecine, chimie et pharmacie.

Assortiment d'ouvrages de piété, livres de prières, do, pour enfans, do pour écoles en anglais et en français; ouvrages classiques.
12 juin

$20 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de l'habitation de M. Auguste Grand, située dans la paroisse Plaquemines, rive gauche du fleuve, à environ douze lieues de la Nouvelle-Orléans, le nègre CHARLES, âgé d'environ trente ans, taille moyenne et parlant anglais et français. On suppose qu'il se tient dans la 3me. Municipalité. La dite récompense sera payée à quiconque arrêtera le dit esclave et le logera dans une des geôles de cette ville ou le livrera à F H PETITPAIN,
28 mai— No. 136 rue de Chartres

A VENDRE par les soussignés :
200 colis sucre raffiné de Boston, en pains, morceaux et en poudre.
25,000 sacs en pitres, de deux boisseaux et demi;
1,000 colis thé noir; impérial et poudre à canon;
1,000 barils maquereaux.
450 caisses excellent blanc de baleine, New Bedford.
20 surons indigo, 100 caisses savon steambout;
[illegible] barils cidre de Boston;
[illegible] barriques riz de la Caroline;
[illegible] NORCROSS & FOSDICK, [illegible] Gravier

G[illegible] par NUMA LACOSTE, 103, Royale

CHEMIN A COULISSES DE LA Nouvelle-ORLÉANS ET DE CARROLLTON.

REDUCTION DE PRIX.

A L'AVENIR les prix de passage des chars seront comme suit :
Billet seul, pour n'importe la distance, 10 cents.
Enfans au dessous de 10 et au dessus de 5 ans, 10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, $7 50
Billets pour l'année, personnel $60, payable par quartier et d'avance. Le quartier commencera soit le 1er février, le 1er mai, le 1er août ou le 1er novembre.

Les chars arriveront et partiront de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.

En moins d'une demi-heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements.

Les chars partiront comme suit :

LES JOURS DE LA SEMAINE :

De la N. Orléans.		De Carrollton.	
Avec chev.,	6 1½ h. P. M.	Avec chevaux,	5 h. A. M.
A vapeur,	9	A vapeur,	8
"	11	"	10
"	1 P. M.	"	midi.
"	3 1¼	"	2 h. P. M.
"	5	"	4
"	7 1¼	"	6 1½
Avec chev.	10	Avec chevaux,	8

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches :

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira toutes les heures jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nouvelle Orléans; les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, dans les belles soirées des dimanches, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir.

☞ Les passagers doivent se pourvoir de billets, attendu que les conducteurs ont reçu l'ordre de ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été, 6 A. M | De Lafay. hiver, à 7 A. M.
De la rue Canal, 6 1½ " | De la rue Canal, 7 1½ "

Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 6 1½ du soir; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 8 ½ de Lafayette et 9 du soir, de la rue du Canal.

☞ Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON,
22 juin Ingénieur en chef.

COUVERTURES DE GRANIER.

LES soussignés, successeurs de feu J. Mager, seuls agents de M. Granier de Montpellier, ont l'honneur d'annoncer aux habitants et marchands à commission que leur dépôt No. 21, rue des Magasins, sera constamment pourvu de ces Couvertures renommées.

En débarquement de la barque Globe, de Marseilles 5000 paires couvertures de Granier.

N B Les habitans et marchands à commission qui nous enverront des commandes pour lowzy, kersey's et autres marchandises pour habitation seront servis avec la plus grande promptitude et à un crédit libéral.
H. DE GOER & RIFFLARD,
Agents de Zoé Granier, importateurs de Marchandises Sèches, No. 21, rue des Magasins. 17 jn

A VENDRE, en débarquement du navire Russia, de Bordeaux :
120 barriques vin rouge,
100 barils vin blanc,
100,000 bouchons longs et demi do.
1,000 demi boites sardines à l'huile marque Rodel & fils,
300 quarts boites do do
67 caisses cerises à l'eau de vie,
35 caisses curaçao superfin et surfin,
49 caisses fruits à l'eau de vie par
POUGET FILS
17 jn 147, Royale entre St Louis et Toulouse.

EN magasin, d'importations antérieures :
50 caisses absinthe Vernon et Lecoultre
50 do do E. Pernod
50 do do Kirsch
200 mille bouchons pointus et autres.
3 boucauts fil à voile.
30 caisses peinture verte.
Vins en caisses, rouge et blanc, à vendre par
17 juin DUDOUYT & TEULADE

A VENDRE, en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux.
120 barriques vin rouge.
45 demi barriques vin blanc,
8 caisses champagne sec.
17 juin DUDOUYT & TEULADE.

LES Soussignés offrent à vendre, en débarquement des navires Ancona et Chateaubriand, venant du Havre, savoir :
Ombrelles, grande nouveauté,
Parapluies, soie noir, 24 à 36 pouces.
Corsets assortis. Toilettes unies et blanches.
Dentelles noires et blanches. Caleçons pour bains
Soieries noires pour robes. Bas de soie noirs do.
Chaussettes fil de fil pour hommes.
Do. coton blanc et bleu pour hommes et enfants
Mouchoirs fil blanc et Chollet. Do batiste
Bretelles coton blanc tricotées
Do. gomme élastique, nouveau genre
Anneaux à rideaux. Epingles, la Parure pour coiffures,
Savons d'amandes amères. Do. lin assortis et en boîtes.
Essences, pommades, crème de Perse, Eau de Cologne, sachets, extrait d'odeurs, cravates, habits, philotrices, plumeaux, lorgnons.
Rubans de fil français, assortis de tous rou[illegible]
Boutons de fil, do de nacre, do fantaisies.
Mousseline laine unie.
Toujours en magasin et à vendre à bon marché un grand assortiment d'articles de saison.
Manuel annuaire de la santé, par F. V. Raspail.
1 juin F & J LACOURT, 105, rue Royale

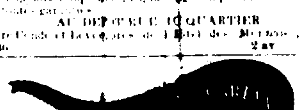

REÇU par le navire Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES [illegible] SANGSUES ESPAGNOLES [illegible]
AU DEPOT DU [illegible] QUARTIER
Entre Conde et la Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No. 40. 2 av

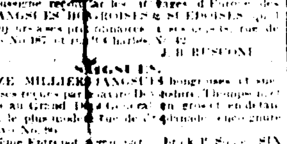

SANGSUES [illegible]

LE soussigné reçoit [illegible] SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES [illegible] Chartres No 187 et [illegible] 42
1 av J. B. RUSCONI

SANGSUES.

DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises [illegible] à vendre au Grand Dépôt [illegible] Casacalvo, No. 90.
Le même [illegible] MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES [illegible]
12 juin [illegible] SOUBIRAN.

BUREAU DE PLACEMENT

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.

Gratis pour ceux qui demandent des employés de toute condition et des manœuvres journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. E. CABOS, rue Madison, No. 16, recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe. M. Cabos est toujours même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs, shipmasters, etc. chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servants, et autres en général.

On y trouvera également des gardes de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, commis pour voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus des garde-malades.

☞ IL PRÊTE DE L'ARGENT AU DEPOT.

Les étrangers arrivant trouveront au bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vendre propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 4 nov—1 an.

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plccotes, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—766 barillets et 20 barils à feuille et choix.
FARINE—375 barils do Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—900 pièces marques de choix
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité du Kentucky; 100 do Missouri bon marché.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—400 balles pressé au seré
WHISKEY—50 barils rectifié; 20 do aux Bourbon.
18 mai

DEPOT DES VERITABLE FRICTION MATCHES

DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 200, Nlle Orléans.
2 fév—1an L. A. GUILLAIN, Agent.

ON a besoin immédiatement d'un Maître d'Etude au Lycée de Franklin, encoignure des rues Royale et Hôpital. On donnera la préférence à quelqu'un parlant les deux langues. S'adresser au Lycée des cinq heures de l'après-midi.
4 juin

VIEUX Cognac—A vendre en douane et le bénéfice de drawback :
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux cognac, importés par le navire Alesto, de Bordeaux.
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. [illegible] rue Royale.

BOTTES, Souliers et brodequins—32 caisses actuellement en débarquement du navire Ann, à vendre par
1 juin J W DUNBAR, 30, Douane

CIRE—5 barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
1 j 92 Tchoupitoulas

A VENDRE en débarquement du navire Elizabeth Ellen, du Havre :
48 caisses absinthe suisse, marque Berger fils, par
POUGET FILS, 147, Royale,
29 mai Entre St. Louis et Toulouse

EN débarquement du navire Russia, de Bordeaux—100 barriques claret Montferrand, 98 idem Pineyries, 10 pipes vieux Cognac, 24500 étiquettes pour bouteilles, à vendre par REYNAUD, CUGNY & Co.
17 juin 34 Tchoupitoulas

VIEUX Cognac—En débarquement du navire Russia, de Bordeaux, 40 quarts de pipes Cognac Godard & Co. 1re. preuve, ayant droit au débenture, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
17 juin 17, 19, St. Louis

CONDUIT aux épaves de la 1ère Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman, un CHEVAL alezan, ayant une marque au cou, une à la fesse et à la jambe derrière, ayant une selle et une bride, sans autre marque ni étampe apparentes.

Un CHEVAL alezan, à poil de vache, une raie blanche au front, et les quatre pieds blancs, ayant une bride et une corde au cou, étampé sur la cuisse gauche de lettres qui ressemblent à un 8 renversé, se touchant à l'autre sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE châtain-claire, une partie de la tête noire, les deux pieds de derrière tachés de blanc, le bout de la queue et le dessous du ventre blanc, étampés sur la cuisse gauche B [illegible] aucune autre marque ni étampe apparente. Si d'ici au quatre juillet les dits animaux ne sont point réclamés ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par l'encanteur nommé par l'Etat.
10 juin MICHEL DEL, Gardien des épaves

Marchandises Sèches à bon marché.

FELTER & BOYD, 70, Gravier, près la rue du Camp, désirant réaliser une partie de leur grand assortiment de marchandises sèches, les offrent à un grand rabais, pour du comptant, ou du bon papier. Ces marchandises se composent de :

Cotons Lowell, coton Osnaburg, cotons, draps blancs et écrus 3|4, 4|4, 6|4, 10|4 et 12|4, linseys et jeans du Kentucky, kerseys et twills du Nord, 100 caisses calicots et indiennes claires et foncées, de 5 ½ à 12 ½, 500 pièces guinghams assorties, linons et balzorines, mailles de mirins bleus, coutils bleus, &c. &c; 50 balles coutil blanc et écru, et lowells croisés; 50 caisses toiles à chaises 3|4, 7|8 et 4|4, grosses et fines cotonnades, étoffes fil pour pantalons, étoffes à carreaux, coutil à matelas, &c. &c., toile d'Irlande, toile à drap, étoffes à moustiquaires, gants de fil, batistes et jaconats, dentelles, bobinets, bas, casimirs, satinets, bas, mouchoirs de soie, de coton, fil, bretelles, châles, écharpes de fantaisie, ombrelles, &c.
5 juin

LE soussigné a toujours en magasin un bel assortiment de cigares de la Havane, tels que Regalia, Panatelas, Militares, Principes &c. S. V. BARRETT,
10 juin 21 Gravier

100 Paniers Champagne de la marque [illegible] Cie. [illegible] S. V. BARRETT, [illegible] Gravier
10 juin

VIN de Malaga—[illegible] quarts dito, à vendre par [illegible] AUG. MOLIER, [illegible] St Louis

VENTES JUDICIAIRES

Vente de Propriétés de valeur

DANS LES PREMIÈRE ET SECONDE MUNICIPALITÉS.

EN vertu d'un décret rendu le 14 mai 1846, par la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le district de la Louisiane, en une certaine affaire en chancellerie, pendante pardevant ladite cour, dans laquelle P. B. Forgaud et autres sont demandeurs et A. Michoud et autres sont défendeurs, le soussigné, en qualité de maître en chancellerie, offrira en vente publique, à l'enchère, à l'Arcade de Banks, en la ville de la Nouvelle Orléans, le 2 juillet 1846, à midi, les propriétés ci-après décrites, consistant en maisons et terrains, savoir :

Première Municipalité.

1o. Un terrain à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, ayant 64 pieds de face à la rue de Chartres, sur 105 de face à la rue St. Louis, ensemble avec la maison en briques à trois étages et les autres améliorations qui s'y trouvent.

Seconde Municipalité.

Dans l'îlet formé par les rues Nouvelle Levée, Commerce, Girod et Notre Dame.

Nos. 2, 3 et 4—Trois terrains contigus, faisant face à la rue Girod, ayant chacun environ 27 pieds de face sur 70 de profondeur, le No. 2 étant l'encoignure des rues Girod et Commerce. Sur chacun de ces terrains est un magasin en briques à trois étages, et ils sont bornés sur la ligne du fond par un passage commun de 10 pieds 2 pouces s'ouvrant sur la rue du Commerce.

Nos. 5 et 6—Deux terrains contigus, faisant face à la rue du Commerce, ayant chacun environ 27 pieds de face sur 87 pieds de profondeur, borné d'un côté par le passage commun décrit ci-dessus et de l'autre par le No. 7. Il y a maintenant un seul magasin sur ces deux terrains Nos 5 et 6 ; l'acquéreur aura à élever un mur de partition sur la limite.

No. 7. Un morceau de terre, à l'encoignure des rues Commerce et Notre Dame, ayant 101 pieds 10 pouces sur la rue de Commerce, 109 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne parallèle à la rue du Commerce, 92 pieds 9 pouces sur la rue Notre-Dame et 88 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne parallèle à la rue Notre Dame. Sur ce terrain, il existe trois magasins en briques à deux étages, ainsi qu'il appert du plan.

Dans l'îlet formé par les rues du Commerce, Tchoupitoulas, Girod et Notre Dame—

Nos. 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15. Huit terrains contigus, faisant face à la rue Girod, entre les rues du Commerce et Tchoupitoulas, mesurant environ 24 pieds de face sur 95 pieds de profondeur ; le No. 8 forme l'encoignure des rues Girod et Commerce, le No. 15 l'encoignure des rues Girod et Tchoupitoulas.

Sur chacun de ces terrains, il existe une bâtisse en briques à deux étages, formant magasin et maisons; les cours sont pavées et pourvues d'hydrants.

No. 16. Un grand morceau de terre, ayant 127 pieds 1 pouce 2 lignes sur la rue Tchoupitoulas, 139 pieds 9 pouces sur la rue de Commerce, 202 pieds 6 pouces sur la rue Notre Dame et 197 pieds 5 pouces sur la ligne qui le sépare des terrains ci-dessus décrits, portant les Nos. de 8 à 15. Sur ce terrain, il existe trois magasins à deux étages et trois magasins à un étage et autres améliorations, le tout occupé par Messrs. Emerson, Tourné, Nevills et autres.

Cette dernière propriété est vendue sujette au bail passé par John F. Miller à Charles Byrne, par acte pardevant L. T. Caire, notaire, le 20 juillet 1844, et qui échoit le 1er juillet 1847. L'acquéreur aura droit à la rente du terrain de $1500 par an à dater du 1er juillet 1846.

No. 17—Propriété de très grande valeur, sujette à un bail qui expire le 30 avril 1851.

Cette propriété est située dans deux îlets différens : la première portion dans l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Girod et Notre Dame, dont elle constitue la plus grande partie, ayant 233 pieds 9 pouces sur la rue Tchoupitoulas, 446 pieds 6 pouces sur la rue Notre Dame, 101 pieds 3 pouces sur la rue des Magasins, 150 pieds 6 pouces sur une ligne courant à angle droit de la rue des Magasins, parallèlement à la rue Notre Dame, 128 pieds sur une ligne parallèle à la rue des Magasins rejoignant la rue Girod, 1 231 pieds 3 pouces 4 lignes sur la rue Girod. Sur ce morceau de terrain, il existe un grand nombre de bâtisses de genre différents. Et la seconde portion, dans l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Julia et Notre Dame, contenant deux terrains sujets au dit bail savoir : Un de 42 pieds 8 pouces sur la rue Tchoupitoulas, sur 170 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, sur lequel il existe un grand magasin à deux étages, en briques ; et un autre terrain, contigu au premier, de 21 pieds 4 pouces sur la rue Tchoupitoulas, sur 170 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, sur lequel il existe une maison en briques à deux étages, avec magasin occupé par Clémence Oger, f. c. l.

Cette propriété sera vendue en un seul lot, sujet au bail passé par Nicholas Girod à John F. Miller, par acte pardevant L. T. Caire, notaire, le 30 avril 1831, dont les clauses principales sont qu'il sera en force jusqu'au 30 avril 1851; que le locataire paiera un loyer annuel de $3 000; qu'il sera construit sur les rues Tchoupitoulas, Girod et Magasins des bâtisses en briques dont les murs extérieurs auront une brique et demie d'épaisseur, qu'à l'expiration du bail toutes les bâtisses et autres améliorations appartiendraient au propriétaire du sol, et que dans le cas où la rente ne serait pas ponctuellement payée, le propriétaire du sol reprendrait possession de toute la propriété. Et, vant un acte passé pardevant L. T. Caire, notaire, le dit John F. Miller et ses ayans cause s'obligeaient à payer une somme additionnelle de $800 par an. Ensemble avec la dite propriété, sujette au dit bail du 30 avril 1831, seront vendus les droits, titres et intérêt de la succession de Nicolas Girod au procès institué par les exécuteurs testamentaires dudit dit Nicolas Girod contre F. A. Turner et John F. Miller, syndics et autres, et à toutes les réclamations et répétitions en vertu du dit procès, entre sous le No. 24,120 en la Cour de District du Premier District Judiciaire, dans lequel est demandée l'annulation du dit bail et le paiement de la rente annuelle y stipulée depuis le 30 avril 1840, et aussi tous les droits que le dit Nicolas Girod pourrait avoir en vertu des actes passés par lui avec John F. Miller pardevant L. T. Caire, notaire public, les 30 avril et 10 juin 1831.

Toutes ces propriétés seront vendues conformément à un plan fait par Joseph Pilié, voyer, lequel sera exposé dans une semaine à l'Arcade de Banks portant les numéros précités de chaque terrain et une coupe des bâtisses et améliorations.

Conditions. Un cinquième comptant, la balance à douze, dix huit, vingt quatre et trente mois de crédit, l'acquéreur fournissant des billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété et portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, à dater de leur échéance s'ils ne sont pas payés à maturité.

Les actes de vente seront passés par le soussigné maître en chancellerie, pardevant Jules Mossy, notaire, aux frais des acquéreurs. LOGAN HUNTON,
1 juin 1lj Maître en Chancellerie

COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No. 10,749—J. Kohn vs. Southmayd et Goodrich.—En vertu d'un ordre writ de fieri facias adressé par l'honorable Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, à Cha. Claiborne, ci-devant Marshall de la Cour de Cité de la Nlle. Orléans, et à moi transféré par le dit Marshall, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mercredi, 8 juillet 1846, à midi,

Deux bancs à l'Eglise St. Paul, encoignure du Camp et Barthelemy, désignés sous les Nos. 15 et 66.

Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,
21 juin—3en 10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No. 11,070—Marie Céleste Destrehan, épouse de A. Grailhe vs. W. Cumtongs—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Cité de la Nouvelle Orléans à Charles Claiborne, ci-devant marshall de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, et à moi transféré par le dit marshall dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le lundi, 27 juillet 1846 à midi,

Deux certains lots de terre, situés au faubourg Lacourse au dessus de cette ville désignés par les Nos. 13 et 14 de l'îlet No. 2, borné par les rues Dryades, Hercules, Thalia et Erato; les dits lots sont contigus et mesurent chacun [illegible] américaines, 32 pieds de face à la rue Hercules, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, le tout d'après un plan dressé le 11 mars 1841, par J. Pilié, voyer de la Municipalité No. 2 et déposé au bureau de D. L. S. Cay, notaire public en cette ville. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,
21 juin—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Karl Landerman.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Charles Patterson a présenté une pétition à la Cour de 3e District de la Nouvelle Orléans à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de Karl Landerman, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours leurs raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans le 23 juin 1846.
24 juin—10j LOUIS R. COURTIN, Dep. Greffier

MAGASIN DE SOIERIES,
DE NEW-YORK,

No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE.-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement détaillées, et des goûts les plus à la mode qui aient été importées cette saison. Nos factures qu'ils ont à faire venir de leur maison de New York, No. 136 Pearl street, d'importations les plus récentes [illegible] MARCHANDISES EUROPÉENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New York les mettent à même d'offrir à acheteurs aux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivants, à savoir :

Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche ; mousseline de laine et Reps de laine,
Alpacas noir, bombazine, Balzorine, barège et mousseline de laine,
Barège extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal,
Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne,
Gaze de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Sorchew, et gros de Naples ondé,
Brocade riche et soieries pekin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayés,
Poult de soie riche et soieries pour bonnets,
Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito
Florence et Marceline assorties,
Soie noire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et paille,
Merinos français et Velours en soie,
Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres
Exposition de Paris et à la Louis XIV,
Shawls cachemire noirs, idem laine damassée,
AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée en mérinos et noir brodé autres genres, d'automne et d'hiver.
Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.
Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreuil soie, filet, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.
Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières, mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana
Aussi—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barège vert ; un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mecklin, Valenciennes et Lisle ; idem tissus et jaconat.
Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis.
29 oct

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No 10, Rue du Canal.—(Paulding-Row.)

Entre les rues de la Vieille Levée et Chartres, Manufacture No 288, rue Broad, Newark, N. J.

ONT reçu par les navires Florence, Sartelle, Franconia et Silas-Holmes, et offrent à DES PRIX EXTRÊMEMENT BAS POUR DU COMPTANT, l'assortiment de marchandises d'été, ci-après détaillé.

HABITS—Noirs, en mérinos français, allemand et anglais, habits et levites-paletots, sacs, levites écourtées, sur touts de bureau; levites et habits en cachemirette noir, gris et couleurs fantaisie, idem en alpacca, croating et tweeds d'été, idem uni, à carreaux et à raies, en coutil fil, idem en Union drill, en toile unie, ginga Union, cotonnade, lasting de fantaisie, coutil coton, jeans-coton et guingham.

PANTALONS—En mérinos de tout genre, drap de mode bombazin, lasting, drilling fil, de fantaisie, en toile à raie, et à carreaux, en casimir d'été, en cotonnade écossaise et unie.

GILETS—En satin noir et bombazin, satin et soie à dessins; piqués de Marseille fantaisie et uni, en cachemirette d'été, en valenciennes et poile de chèvre.

CHEMISES—En toile, en coton avec devant de toile; en toile rayée, calicos, en coton uni, blanc et écrue, en tricot gris et blanc, en laine d'agneau et mérinos, en coton tricotté, écru et blanc.

CALEÇONS—Blancs et écru, coton tricotté, coton uni, toile blanche et écrue.

CRAVATES—En soie noir d'Italie, en guingham, en soie unie et toile. Bretelles en gomme élastique et soie. Chaussettes blanches et écrues.

Les habitans, marchands et détaillans sont respectueusement invités à examiner les marchandises ci-dessus avant de faire leurs achats ailleurs. Les quelques objets d'hiver qui leur restent sont offerts en vente à très bas prix et presqu'au coût.
10 av GARTHWAITE, PAYAN & Co

FARINE—1600 barils farine de marques supérieures, en bon ordre et en débarquement de chalans, au bout de la rue Julie, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
29 juin 94, Tchoupitoulas

MAIS—1,104 sacs maïs jaune, en débarquement du vapeur Champion, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
11 juin, 92, Tchoupitoulas

SARDINES en boîtes et demi boîtes, marques de A Canonne, Conlée et Martin, Philippe et Canaud, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
6 jn 17 et 19, St Louis

CHAMPAGNE—600 paniers, marque de la Clef, Cordon vert et marquis de Lorme, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20mai 34 Vieille Levée

[illegible]

L[illegible] toutes dimensions, [illegible] rue Commune, entre St. Jean et St. Pierre. [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

COUR DE DISTRICT—No 24,479—Reuben D. Shepherd, vs la Compagnie de la Presse à coton d'Orléans, No 24,618, le même vs la même; No 24,700, le même vs la même; No 24,778 le même vs. la même, No 24,733 Mark Rafferty vs la même.—Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans—No 7851, Manuel Julien de Lizardi vs la même, No 7860, John Slidell vs la même.

En vertu de sept writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane et par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus, j'offrirai en vente dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, le lundi 29 juin 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci dessus, savoir :

TOUT CE CARRÉ DE TERRE situé aux faubourgs Delord et Soulet, au-dessus de cette ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant six cent trente quatre pieds huit pouces et sept lignes de face au chemin public, sur trois cent sept pieds de profondeur, borné dans la partie supérieure par la rue Robin; dans la partie inférieure par la propriété de Thomas Barrett et William H. Chase, et dans la profondeur par la rue de la Nouvelle-Levée.—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus et toute augmentation de batture qui pourra s'y déclarer à l'avenir, ainsi qu'il appert de l'acte de vente de la dite propriété ; cette propriété est celle sur laquelle sont érigées les bâtisses et améliorations désignées sous le nom de Presse à coton d'Orléans. Le tout conformément au plan de la dite propriété dressé par C. F. Zimpel, arpenteur, et annexé à un acte d'hypothèque consentie par la dite Compagnie en faveur de Joseph B. Marks et autres, au rapport de Branch W. Miller, ci devant notaire, le 15 mars 1834.

Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS,
28 mai—3en 1j Shérif de la Paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle-Orléans—No. 7,803—James McMasters vs. H. H. O'Callaghan—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le jeudi 25 juin 1846, à midi,

Un billet souscrit par H. R. O'Callaghan à son ordre et endossé par lui, daté Nouvelle Orléans, du 8 août 1845, de la somme de $6,000 payable à douze mois de date, garanti par hypothèque, suivant acte passé au rapport de R. W. Waters, notaire public en cette ville, le 8 août 1845. Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
21 juin—3en10j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COUR DE DISTRICT — No. 24,000 — Eliza Dunlap, épouse de William A. Dunlap vs. son mari—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, et par suite d'un consentement des parties intéressées, j'offrirai en vente sur les lieux, au No. 33, rue Baronne, samedi, le vingt sept juin 1846, à dix heures du matin

1o. [illegible] meubles, etc.
2o. [illegible] cadre contenant des portraits au Daguerréotype.

Et d'autres articles trop nombreux à énumérer. Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,
20 juin—3 en 6j Shérif de la paroisse d'Orléans

Vente Judiciaire par le Register des Testaments.

Succession de feu Jean Valery Delassize.

JEUDI vingt cinq juin 1846, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du [illegible] il sera vendu à la Bourse de la Cité, pour le compte de la dite succession

[illegible] le droit, titre et intérêt du défunt, dans et à deux jugements rendus en sa faveur contre John Watkins par la Cour du Second District Judiciaire pour la paroisse de St Jacques, l'un, pour $3 000 avec l'intérêt légal depuis le [illegible] octobre 1840 jusqu'au paiement [illegible] pour $2,000 avec intérêt à raison de dix pour cent par an depuis le [illegible] décembre 1840 jusqu'au paiement.

[illegible] deux [illegible] suivantes, savoir :
$2,262 45 le 11 août 1843 par le shérif de Jefferson;
et $42 36 le 1e septembre 1843, par celui de la Nouvelle Orléans.

[illegible] $2,004 75. Ce montant doit être crédité sur [illegible] jugements ; ils seront vendus ensemble en un seul lot.

[illegible] morceau de terre, contenant 47 acres, situé au Bay [illegible] à son embouchure dans la baie de Mobile, comté de Baldwin, Etat d'Alabama, sur lequel une manufacture [illegible] était ci-devant établie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le [illegible] au plan qui en a été dressé par John [illegible] de l'arpenteur des Etats Unis, et qui est déposé dans la Cour du comté de Baldwin, ainsi qu'il appert de la copie certifiée qui en a été délivrée par le greffier de la dite Cour le 25 octobre 1839.

Conditions. Les effets ci étant en seconde et dernière la créance, et le morceau de terre seront vendus pour ce qu'ils pourront rapporter, payables [illegible] de la satisfaction du juge et de l'administrateur de la succession, avec hypothèque sur la créance.

Les actes de vente, à la frais des acquéreurs, devant Theodore Guyol, notaire public, en l'Etude duquel son de [illegible] les titres [illegible] de la ferme à [illegible]
[illegible] 10j

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ NO. UN
Séance de lundi, 15 juin 1846.

RÉSOLU que le contrôleur [illegible] cinquième district de cette Municipalité est requis d'avoir à notifier tous les propriétaires de terrains vacants et tous les propriétaires dont les terrains exigent des trottoirs, et qui se trouvent compris dans les limites ci dessous décrites, d'avoir à faire entourer leurs terrains dans le délai fixe par la résolution qui précède, et d'avoir à faire remblayer leurs terrains [illegible] octobre prochain sous peine d'une amende de [illegible] et, en cas de refus ou négligence de se conformer aux présentes dispositions, le voyer est chargé [illegible] autorisé, trente jours après les délais fixés à faire exécuter les dits travaux pour le compte des dits propriétaires.

(Signé) Jh. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 17 juin 1846.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire
Pour copie conforme, A. MAZUREAU,—Secrétaire
23 juin—15

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN
Séance de Lundi, 15 juin 1846.

RÉSOLU que les propriétaires de terrains vides et non enclos, situés dans cette partie, du 3me district de cette Municipalité, comprise entre les rues Claiborne, Chemin du Bayou, Rocheblave et Canal Carondelet, de [illegible] entourer en pieux ou planches et d'une manière solide, les dits terrains, dans un délai de 30 jours à partir de la publication de la présente résolution, et à défaut par eux de se conformer à la dite résolution, il sera du devoir du voyer de faire faire aux frais des propriétaires les dits entourages ; et l'avocat de la Municipalité est chargé de poursuivre le recouvrement des dépenses pour la confection des dits entourages, et ce, pardevant tout tribunal de juridiction compétente.

(Signé) Jh. GENOIS, Recorder
Approuvé le 17 juin 1846.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire
Pour copie conforme, A. MAZUREAU, secrétaire.
23 juin—15

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ NO. UN
Séance de mercredi, 17 juin 1846.

RÉSOLU que [illegible] cachetées [illegible] premier juillet prochain [illegible] en pierres rondes de la [illegible] de la rue Royale jusqu'à la rue des Remparts [illegible] lorsque le pavage aura été achevé et reçu par le voyer, en billets de cette Municipalité, à raison de [illegible] date et portant intérêt à raison [illegible] pour cent l'an.

(Signé) Jh. GENOIS,—Recorder.
Approuvé le 22 juin 1846.
(Signé) A. D. CROSSMAN,—Maire,
Pour copie conforme, A. MAZUREAU,—Secrétaire.
23 juin—15

IL a été conduit aux épaves de la Troisième Municipalité, situées rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Derbigny, les animaux suivants: un poulain, couleur rouge, ayant une étoile au front, marque sur la cuisse droite J. sans autre marque visible. Si les dits animaux ne sont pas réclamés d'ici à dix jours, ils seront vendus à l'enchère, conformément aux ordonnances. MANUEL PRADOS,
16 juin—3en10j Gardien des épaves

Il a été conduit aux épaves du troisième district de la Seconde Municipalité. Un cheval gris pommelé, d'environ 14 paumes et demie de hauteur, ayant une marque indéchiffrable sur la cuisse droite.

Un mulet bon, ayant une étoile au-dessus de la cuisse droite, point d'autres marques visibles.

Si ces animaux ne sont pas réclamés d'ici au 27 juin courant, ils seront vendus ce jour là à l'enchère, par M. Robert Kerrison, encanteur public.

S. L. BEELMAN,
15 juin—3 en 10j Inspect. garde de nuit

$5 DE RECOMPENSE—Perdu ou égaré, un CHIEN d'arrêt pure, poil ras, ayant une tache blanche sur la poitrine, et répondant au nom de TARQUIN. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera au domicile du soussigné, rue Saint Louis, encoignure Remparts.
20 juin—4 PHILIPPE MILLAUDON.

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. Brana, l'écurie située rue Bourbon, No. 111, près la rue St Louis. Comme leur prédécesseur, ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et louent les chevaux de selle et avec voitures, aux prix les plus modérés.

M. Duffau continue comme par le passé, son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal-ferrant, aux Bourbons, No. 141. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
7 jan—6m

A LOUER—Une maison en briques à trois étages située rue Maureau, entre Esplanade et Pacé, au centre du marché aux esclaves et convenable pour ce commerce. Possession en sera donnée le 1er. août prochain. Pour les conditions s'adresser à
16 juin LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

A LOUER à bas prix pour la saison d'été à commencer du six de ce mois, un petit appartement meublé ou non meublé, au rez-de-chaussée, dans la rue Royale, entre Conti et Bienville. S'adresser à
11 juin S. VOR. BARRET.

AUX BEAUX CHENES VERTS
A BELOXI.

La belle et vaste habitation de Mme Pradat à Beloxi, est maintenant ouverte aux personnes qui désirent aller sur les bords de la mer respirer un air pur et goûter les plaisirs de la campagne.

De vastes cabanes à bain ont été construites. La table sera servie avec abondance et couverte des mets les plus variés.

La maison est pourvue de liqueurs de toutes espèces. On trouve sur l'habitation de Mme Pradat un excellent billard, des voitures, chevaux, bateaux voiles et à rames. Enfin rien de tout ce qui peut rendre le séjour agréable.

Des domestiques fidèles et intelligents, seront toujours à la disposition des pensionnaires.

A l'arrivée des steamboats et quand ces derniers ne pourront se rendre au débarcadère de Mme Pradat, un bateau sera au wharf du village de Beloxi pour prendre les passagers qui se rendront chez Mme Pradat.

Les prix seront modérés. 9 juin—90

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—20 caisses actuellement en débarquement du navire Essex, à vendre par
22 juin C W DUMBAR, 30 Douane

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

2,000 caisses en magasin, formant un assortiment complet de marchandises fraîches de saison, à vendre par R. G. HOBBS,
20 juin 12, Douane

DIVERS—250 paquets sucre raffiné de Boston; 1,000 do thé; 25,000 sacs en pitre; 500 barillets clous; 200 sacs café Java; 300 tambours figues; 500 barils maquereaux; 20 surons indigo; 400 caisses chandelles, à vendre par
15 mai NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux
228 barriques Vin rouge de diverses qualités,
17 demi dito et barils de Vin blanc;
5 quarts de pipe Cognac fine Champagne 1825.
17 jn G. M. LUCAS, 30 Bienville

PORC—Mess, Prime et M. O., à l'inspection de Bozant, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
12 juin 64 Tchoupitoulas

SARDINES à l'huile—4000 boîtes et demi dito, de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 rue St Levée

VIN de Champagne—600 paniers des marques de l'Etoile et de l'Aigle, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

HUILE d'Olive—500 paniers et caisses huile de Marseilles et de Nice, grandes bouteilles, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

LIQUEURS assorties—900 caisses, à vendre par
11jn AUG. MOLIER, 90 St Louis

BOUCHONS—Bouchons fins et surfins par balles de 30 mille et 10,000, par sacs de 1000 et 500, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90, St Louis

VIN Rouge en barriques et demi barriques des marques St Julien et Haut Brion, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90, St Louis

JAMBONS—44 barriques cuisses et épaules, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
12 jn 64 Tchoupitoulas

SUIF—60 barils, en débarquement du vapeur Brilliant, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
12 jn 64 Tchoupitoulas

[illegible]

Nouveautés de Paris.

LE soussigné a l'honneur d'informer très respectueusement les dames, que par l'arrivée des navires Corsica, Monument et Elizabeth, il est en possession d'un choix très riche d'articles de printemps qu'il désire écouler à des prix très bas. Son assortiment se compose de mousseline pajama haute nouveauté, [illegible], cols, partie de barège riche pour robes, dito extra fin, un grand choix de cols et écharpes de toute description, barège vert, noir et blanc.

Pacotilles envoyés à lui jointe par erreur, une partie de soierie pour robes, qui, vu la saison avancée, seront vendues au dessous du prix coûtant. Aussi poult de soie noir, moire, grande largeur, à $2 la varde, florence qui [illegible] de 50 cents.

Bas et gants de fil d'Ecosse, dito en soie, mouchoirs de batiste fil, unis et brodés, do à jour, écharpes dentelle blanche pour mariée, châle dentelle noire, etc. etc. Ce qui, joint aux précédentes réceptions, compose l'assortiment le plus varié qu'il y ait en ville.

Le soussigné espère la continuation du patronage bienveillant dont il a été honoré jusqu'ici. Ses marchandises ont d'ailleurs un cachet de distinction tout particulier et sont de la grande fraîcheur.

27 mars R D FANIS, 146 rue Royale

EN magasin et à vendre par le soussigné :
150 barriques vin rouge, diverses qualités
30 bls Vin blanc Sauterne 1822,
450 caisses Vin rouge St. Estephe Medoc,
35 do Haut Brion et Latour.
175 do Margaux, Lafitte et Gruau Larose
100 do Bourgogne Chambertin,
56 do Vin blanc Haut Sauterne, 1822.
45 caisses Hermitage, blanc
20 caisses cerises à l'eau de vie.
10 do marasquin.
10 do curaçao.
20 do star chandelles.
20 paniers Huile d'Olives, marque Plagniol.
175 bls vieux whiskey, Monongahela, Bourbon & Co.
1 pipe genièvre imitation Hollande.
25 paniers champagne, qualité supérieure.
13 jn CHS. DUFOUR, 11 Conti

O. TALAMON,
44, Rue de Chartres.

RECOIT par les navires Pactolus et Ancona, du Havre et Yazoo de New York, un superbe assortiment de Rubans taffetas façonné pour chapeaux, dessins les plus nouveaux.
Bourses en cordonnet soie, toutes dimensions.
Eventails riches et autres.
Chaînes de gilet en acier poli et façonné.
Ombrelles soie façonné.
Baleines pour robes et corsets.
Aussi
Une caisse mouchoirs madras français, belle qualité, 24 Pièces mérinos noir, uni et façonné
Qu'il vendra au dessous du cours. 9 jn

SIROP PECTORAL DE WINER.

POUR la prompte guérison des rhumes, de la toux, de l'asthme et des crachements de sang, de la coqueluche, du croupe, de la consomption, pleurésie, enrouement, douleurs et aigreurs de l'estomac et affections des poumons—Des Bronchites, maladie qui enlève des milliers d'individus, sous le nom de "consomption". Les symptômes ordinaires de cette maladie (les bronchites) sont la toux, plaie aux poumons ou à la gorge, enrouement, difficulté dans la respiration, l'asthme, la fièvre hectique, crachement de sang ou de flegme, et quelquefois de sang.

Préparé par John Winer & Co. 83, Maiden Lane, New York, seuls propriétaires aux Etats Unis, et en vente par
BERTRAND & SIMON
Agents à la Nouvelle Orléans, encoignure Royale et Bienville. 2e av

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—84 caisses en débarquement des navires W. Gray et Medora formant un assortiment de chaussures pour commerce de la ville et de la campagne, à vendre par
29 m G. W. DUNBAR, 30 Douane

FERRONNERIE pour bâtisses—Serrures françaises et accessoires, pentures, crochets et pentures, crochets et pitons, loquets à ressorts et autres, targettes, carrées, fondes et plates, vis en bois, fermoirs pour contrevents, clous, &c. en magasin, à vendre par W. A. RYAN, 4e, Chartres
2e avril

ARTICLES de poche—Haute, une de toute qualité, la grande en soie, coton, lourd et pitre, bouchons, vera en soie, câble, perches &c. en magasin et à vendre par
2e av W. A. RYAN, 4e Chartres

OUTILS de charpentier—Egoines, scies à main et à dos, vilebrequins de Baldwin, ciseaux à mortaiser, godets, compas, vilebrequins et mèches, pieds de roi, varlopes, limes, rapes, spoke-shaves, tenailles, marteaux et casse-têtes pour poser les bardeaux &c en magasin et à vendre par W. A. RYAN
2e av 4e, Chartres

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux de différentes qualités, comprenant un assortiment de chapeaux noirs et couleur paris, en castor, à la mode, d'un seul feutre et de chasse. Aussi, un bel assortiment de chapeaux de paille, à vendre par R G HOBBS,
11 mai 12, Douane

BOTTES, Souliers et Brodequins—2,300 caisses bottes, souliers et brodequins, en assortiment complet et convenables à la saison, à vendre par R G HOBBS,
11 mai 12, Douane.

BOUTEILLES VIDES—3000 bouteilles vides en paniers de 150 l'un, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11 Conti
11 mai

SUCRE raffiné de Boston—300 colis, sacs en pitre—25 000, Thé—1000 boites, Thé supérieur—100 paquets, Clous—500 barils, venant de Boston. Blanc de baleine—400 caisses New Bedford, Indigo—20 surons, Figues—300 tambours, Maquereaux—500 barils Nos. 2 et 3, et 300 colis, à vendre par
29 av NORCROSS & FOSDICK.

TABAC—200 balles Vuelta de Abajo et [illegible] pieds et tripes, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

AMANDES sans coques—100 caisses de nouvelle récolte, à vendre par L. CANTIN
4 jn 42 Gravier

RAISINS DE CORINTHES—Frais et en [illegible] à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

SUCRE HAVANE—500 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

CAFE—500 sacs Havane fin vert, et 300 do Rio fin vert, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

CAPSULES et étiquettes, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, Royale
2e mai

LIQUEURS assorties—50 caisses liqueurs fines, surfines et superfines, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale
2e mai

BOUCHONS—300 milliers pour bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par
2e m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

SARDINES A L'HUILE—[illegible] boîtes et demi boîtes, à vendre par
2e m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

ABSYNTHE ET KIRCHEN WASSER—100 caisses, à vendre par
2e m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

ANISETTE—100 paniers anisette fine, surfine et superfine, à vendre par
2e m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

TABAC de la Vuelta Abajo—50 balles de qualité supérieure, capas et tripes, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
21 av No. 11, rue Royale

CIGARES de la Havane—400 000 Cigares des meilleures manufactures, importés et à vendre à bas prix pour clore diverses factures, par HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale

ABSINTHE SUISSE—50 caisses, de la marque de Vernon & Lecoultre, en débarquement du navire Ancona et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
2e mai 22, St Louis

SERRURES Françaises—4 caisses Serrures françaises, numéros assortis, en débarquement du navire Pactolus, et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
2e mai 22, St Louis

CAFE DE LA HAVANE—66 sacs café fin vert, en débarquement du brick T. Street et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
6 mai 34 Vieille Levée

ON désirerait trouver une bonne gardienne d'enfans âgée de 10 à 12 ans, parlant le français, qui voudrait s'employer comme telle, en s'adressant au No 27, rue de la Commune. 27 m

VINS en barriques et demi barriques St. Emilion, St. Julien Medoc, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Chateau Leoville, Barsac, Sauterne, Haut Barsac et Haut Sauterne.
A vendre par NUMA LACOSTE,
2e mai 103 Royale

BRETELLES Polka—75 douzaines bretelles Polka, américaines; merinos français—12 pièces merinos uni et façonné; Brosses françaises—50 paires brosses françaises fines, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
1 juin 36, Chartres

EPONGES—Une caisse éponges très fines de Smyrne à vendre par RICKER & PEARSON,
30 mai 62, Camp

SUCRE de la Havane—250 caisses Blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par ED. CLAGUE, 26 Gravier
30 mars

A VENDRE en débarquement du navire Ancona venant du Havre
12 meules fromage de Gruyère,
25 fromages pâte grasse,
144 do têtes de maure (ou de Hollande)
100 do dejeuners de 1 gallon,
100 do do
A vendre par NUMA LACOSTE,
28 mai 103, rue Royale

DIVERS—1200 sacs café de la Havane, Rio et Java—640 caisses sucre de la Havane, blanc, jaune et brun; 700 balles tabac de cube et Vuelta de Abajo pour capes et tripes; 400 milliers cigares de la Havane, marques assorties, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
26 m 26, Vieille Levée.

SALAISONS—200 caisses olives verdales, 100 do capres capotes, 100 do cornichons, reçu par le navire Mozart, de Marseille, à vendre par ST. VOR. BARRETT,
13 mai 21, Gravier

DIVERS—40 caisses Absynthe de Fauvagеol et Brunneton; 40 dito Vin Muscat de Frontignan;
50 caisses Liqueurs assorties de Bordeaux et de Marseilles;
100 paniers Huile d'olive de Plagniol;
150 caisses Vin Curcier, Haut Brion;
40 do The Young Hyson, Pouchong et poudre à canon; 150 dito Salaisons;
20 paniers Guignolet d'Anger, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 mai 34, Vieille Levée

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Powdras, Nlle-Orléans.

EN débarquement du navire Floridian, venant de Bordeaux :
50 barriques vin rouge.
50 caisses abricots à l'eau de vie.
50 do prunes do
5 boucauts fil à voile.
5 caisses peinture verte, à vendre par
24 avril DUDOUYT & TEULADE.

AVIS—Je donne avis aux personnes qui me doivent et à qui mes comptes ont été présentés, de venir payer dans le courant du mois de juin. Ceux qui ne se conformeront pas à cette invitation, ou négligeront de régler, cette formalité, auront leur compte annoncé sur la gazette l'Abeille, pour être offerts en vente publique, par le ministère d'un encanteur.
Nouvelle-Orléans, 11 juin 1846.
P. A. LANAUZE,
11 juin—1m 29, rue Ste. Anne, Place d'Armes

RECEMMENT reçu de Marseille par le navire Mozart, et à vendre par les soussignés :
100 barriques vin Bergasse; 50 demi barriques idem;
100 caisses vin muscat; 25 do Lunel, supérieur;
125 caisses olives, capres et cornichons;
60 balles amandes à coques tendres;
200 paniers huile de J. Plagniol; 100 demi paniers idem;
50 paniers idem de 24 demi-bouteilles; 30 paniers idem de
12 demi-pipes [illegible]
J. F. BERCIER & Co,
18 avril 54, Vieille Levée

CREUZETS—12 boucauts creusets assortis en débarquement du navire Chateaubriand, du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER, Rue St. Louis [illegible]

Ces creusets sont fabriqués d'une terre spéciale [illegible] supporter plus de vingt-cinq fois l'épreuve du [illegible]
16 juin—8

AVIS—La société existante jusqu'à ce jour sous la raison de Jordy & [illegible], est dissoute [illegible] par suite de [illegible] M. [illegible] s'occupera de la liquidation des affaires [illegible] commerce à compter de ce jour.
Nouvelle-Orléans, [illegible] 1846.
F. JORDY,
P. [illegible]

[illegible]

LE soussigné continuera, en son nom et pour son propre compte, le même genre d'affaires que précédemment, à l'ancien établissement, No. 10, rue Conti.
Nouvelle-Orléans, [illegible] 1846.
F JORDY

BOUTEILLES [illegible] à vendre par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale
[illegible]

VENTES DE CE JOUR

PAR SYKES & HYDE

A. Devaux, Encanteur

EAU-DE-VIE SANS RESERVE.

AUJOURD'HUI jeudi, 25 du courant, à [illegible] heures, il sera vendu dans le magasin d'encan, No. [illegible] des Magasins, sans réserve et pour clore une affaire : 12 demi pipes Eau de vie, supérieure. A. [illegible]
[illegible] 25 jn

PAR J. B. BLACHE & Co

MEUBLES MEUBLES!

JEUDI, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No. 111 rue Bourgogne. Une quantité de meubles de salon, bois de lit, batterie de cuisine, &c. 24 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. FERNANDEZ & WHITING

SAMEDI prochain, vingt sept courant, à midi, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, sans réserve, pour clore une affaire

Une lieue de terre contenant 4,428 acres, située dans Liberty County, Texas, sur Pine Island Bayou, près la rivière Natchez, à environ 35 milles au bord de la mer, 30 milles de la ligne de division de la Louisiane et 60 milles de Galveston. Cette terre est très haute et au-dessus du niveau de l'eau. Une partie est boisée et l'autre en prairie, très propice pour la culture du coton ou de la canne. Le bois se compose de Magnolia, ormes, noyer blanc, etc. Le plan de cette terre sera exhibé à la Bourse. Les titres sont garanties et tous les papiers sont enregistrés dans la Cour du Comté.

Conditions, comptant.
L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public.
25 juin—3

PAR ABAT & DOMINGON

EN vertu d'un ordre de l'honorable [illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] 1846, il sera vendu à la Bourse de la Cité [illegible] entre les rues Chartres et Royale, le [illegible] 1846, à midi la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de feu M. Eugène Macarty:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette ville, Troisième Municipalité, au coin des rues Moreau et Marigny, le dit lot mesurant 60 pieds de face à la rue Moreau par 120 pieds de profondeur et face à la rue Marigny.

Conditions—comptant. L'acte de vente pardevant C. V. Foulon, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
25 juin—3en20j

Succession de Charles L. Durocher.
PAR P. E. TRICOU.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Second District de la Nouvelle Orléans, en date du vingt quatre juin 1846, il sera vendu le mardi, vingt juillet 1846, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de Charles L. Durocher, savoir :

1o. Un lot de terre situé dans la paroisse St. Bernard, faisant partie de l'ancienne habitation Delaronde, maintenant connue sous le nom de [illegible] désigné par le No. 223, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le quinze avril 1837, et déposé au bureau de Théodore Seghers, alors notaire, contenant [illegible] pieds 4 pouces 3 lignes de face aux rues Fenelon et Montesquieu et 200 pieds de face aux rues Girod et Saint Jean Baptiste.

2o. Augele, mulâtresse âgée d'environ [illegible] ans [illegible] Mary, âgée de [illegible]

3o. Marie, négresse âgée de 14 ans créole.

Conditions, comptant.
Les actes de vente pardevant Louis F. Mazureau, notaire, aux frais des acquéreurs ainsi que la [illegible] 24 juin—3

Succession de Victor Meller.
PAR F. FERNANDEZ & WHITING

EN vertu d'un ordre de l'honorable juge de la Cour de Second District de la Nouvelle Orléans en date du vingt [illegible] 1846, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, [illegible] Chartres et Royale, à midi, le mardi, vingt [illegible] juillet 1846.

Un lot de terre situé en la faubourg Tréme, désigné sous le numéro soixante et un, sur un plan dressé par L. Surgi, le douze novembre 1835, et déposé en l'étude de C. V. Foulon, notaire public, le dit lot mesurant un pied français 25 pieds de face sur la rue St. Philippe, sur [illegible] pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot [illegible] entre les rues Johnson et Prieur.

Conditions, comptant.
L'acte de vente pardevant A. D. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur 24 juin—3

PAR ABAT & DOMINGON

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 20 mai 1846, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le 8 juillet 1846, à midi, un billet de la somme de quatre cent quatre vingt trois piastres, tiré par A. Boraporn de la paroisse St. Jean Baptiste, ainsi qu'un jugement rendu contre le dit billet par l'honorable Cour du Premier District de l'Etat de la Louisiane.

Le dit billet avait été [illegible] par Duthil & Faisans, à leurs créanciers.

Conditions, comptant 24 juin—3en10j

VENTE DE SUCCESSION.
PAR P. B. TAYLOR

MARDI, 14 juillet, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks en vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 juin 1846, les propriétés suivantes appartenant à la succession de feu Mme Vve R. P. Poeyfarre:

1o. Un lot de terre situé dans la 2me municipalité, faisant face à la rue Poeyfarre entre les rues Annonciation et Fouché, mesurant vingt cinq pieds et onze pouces de face sur cent vingt pieds de profondeur.

2o. Un lot de terre formant l'encoignure des rues Poeyfarre et Fouché, mesurant cent deux pieds de face à la rue Poeyfarre et quarante quatre pieds de face à la rue Fouché.

3o. Un lot de terre formant l'encoignure des rues Erato et Fouché, mesurant trente pieds sur la rue Erato et [illegible] en trapèze.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an à dater de leur échéance s'ils ne sont pas payés à maturité.

Actes de vente pardevant L. Hermann, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Pour plus de détails s'adresser à Thomas J. Spear, No. 60 rue des Magasins, en haut. 10 juin—10,25,14jt

VENTE DE VINS, GROCERIES &c.
Pour cause de départ.
PAR J. B. BLACHE & Co.

SAMEDI 27 courant à 10 heures et demie du matin, il sera vendu au magasin de A. Schneider, No. 23, Nouvelle Levée, 2nde Municipalité,

Le fonds du magasin consistant en vins, liqueurs et groceries.

150 barils vinaigre, l'appareil pour faire le vinaigre, l'appareil à rectifier, ainsi que le bail de la maison.
Conditions, à la vente 23 juin

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

Vente d'un magnifique mobilier.

(POUR CAUSE DE DEPART.)

IL sera vendu vendredi prochain, 26 du courant, à 11 heures, le [illegible] rue Condé entre les rues Hôpital et Quartier un magnifique mobilier se composant de sofas, chaises, fauteuils, tables ronde, tables à ouvrage, sideboard, tapis, lits français garnis, armoires, Lavabo, [illegible] Aussi argenterie, verreries, porcelaine &c.
22 juin

PROVISIONS D'ETE A BON MARCHE

ENCOIGNURE ROYALE ET TOULOUSE.

LES soussignés ayant renouvelé et augmenté leur stock de GROCERIES et ayant reçu par les derniers arrivages de France, plusieurs envois de conserves vins et liqueurs, et de vin &c. &c. sont à même d'exécuter dans le plus bref délai les commandes qui leur seront confiées de la ville et de la campagne, aux prix les plus modérés.

Leur assortiment de vins et liqueurs est des plus complets. Ils ont continuellement pourvu d'excellens vins de Bordeaux, rouge et blanc, en barriques et demi barriques que pour l'usage des familles, depuis $22 jusqu'à $30 la barrique. Ils offrent en outre aux familles qui habitent la ville l'avantage de se procurer des vins purs et agréables à des prix comparativement bien au dessous de ceux importés en caisses.

Chateau Lafitte, vieux,	à $4 —	les 12 bouteilles
Chateau Léoville vieux,	à $3 —	les 12 bouteilles
St Julien vieux	à $2 —	les 12 bouteilles
Saint Julien de [illegible]	à $1 50	les 12 bouteilles
Medoc [illegible]	à $1 20	les 12 bouteilles
Barsac et Sauternes	à $2 —	les 12 bouteilles

En rendant les bouteilles exactement.

Ils recommandent également les vins qu'ils importent en caisses, Chateau Haut Brion, de la propriété de Eugène Larrieu et Chateau Gruaud Larose, de la propriété de Balguerie & Co., ainsi que les diverses marques de vins de Champagne qu'ils reçoivent, ils recommandent particulièrement pour la qualité celui déjà favorablement connu sous le nom de "Cordon Rouge, Prince de Joinville" de MM. Lanson père & fils, de Reims. Ils offrent aux connaisseurs leurs vieux Madère de 1835, Olivera, vins de Xérès et de Porto, très supérieur; vieux Cognac [illegible] absynthe suisse, véritable de Pernod, kirsch de la Forêt Noire, bière d'Ecosse et Porter de Londres—Un assortiment de liqueurs superfines de France, Hollande et Italie.

Entr'autres articles de groceries et conserves alimentaires ils ont toujours pourvu des meilleurs patés et autres truffes, truffes du Périgord, cèpes, champignons et sardines à l'huile, petits pois, bœuf bouilli, toutes assortis au jus et à l'huile et du Kentucky, prunes de Bordeaux, Fromage de Hollande, de Gruyère, saucissons de Lyon, jambons de Westphalie, jambons de l'Ohio, fumés au sucre, langues de bœuf et de bœuf fumé et saumon d'Ecosse, sucre raffiné de Boston, café Moka, Java, Manille et Havane, thé vert et noir de qualités très supérieures, épices de toute espèce, amandes à coques tendres, biscuit au sucre et à l'eau, anchois, capres, cornichons et olives farcies, olives de Marseilles et d'Espagne, confitures de France et de la Havane, chocolat de santé, supérieur, huile d'olive de Marseille et de Florence &c. &c.

☞ Les familles, capitaines de navires et passagers pourront se procurer chez les soussignés des caisses assorties de conserves et de plusieurs qualités de vins, liqueurs, sirops et autres boissons rafraîchissantes aux prix les plus modérés. LOREILHE & Co
9 juin Encoignure Royale et Toulouse

CULTURE DE LA SOIE.

LA récolte des cocons de vers à soie que j'ai faite cette année à Bonnabel dans les mois de mars et avril a parfaitement réussi. Quatre onces d'œufs de vers à soie que j'ai fait éclore m'ont donné quatre cents livres de cocons, ce qui m'a fait connaître M. J. B. Maille qui a fait une magnanerie dans les environs de Covington, de l'autre bord du lac, a aussi fait 600 livres de cocons sur six onces de vers à soie.

Cette récolte démontre d'une manière incontestable que nous pouvons dans cet Etat faire pour des millions de soie, cela ne dépend que des habitans qui ont la terre et les bras. C'est surtout les petits habitants qui doivent s'en occuper qui seront grandement dédommagés de leurs peines et soins, même en ne faisant que des cocons récoltés elles trouveront à vendre leurs cocons à la magnanerie de M. J. B. Maille qui, dans ce moment est à monter une machine qu'il a reçue de France des ateliers de M. [illegible] pour filer les cocons de [illegible] C'est de la magnanerie de M. J. B. Maille que partira le mouvement qui doit donner l'impulsion à cette grande industrie, ressource qui doit forcément augmenter un des plus beaux revenus des habitans de l'Etat de la Louisiane.
18 juin—6 L. GARNIER.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, importés directement de Bordeaux, de Marseille et de New-York par les derniers arrivages :
50 barriques vin de Bordeaux
40 do de Marseille
25 [illegible] vin blanc
15 [illegible] vieux Madère,
10 [illegible] vieux Madère,
100 [illegible] vin de Porto.
75 [illegible] vieux whiskey Monongahela.
10 [illegible] genièvre de Hollande.
[illegible] vin ordinaire de Bordeaux
50 do do Chateau Lafitte
50 do do Leoville.
25 caisses cerises à l'eau-de-vie.
50 caisses Curaçao.
50 caisses marasquino.
100 caisses liqueurs assorties.
50 paniers huile d'olive,
50 do do.
50 milliers bouchons assortis, à vendre par P. LONGIS,
22 juin No. 116 rue Royale

EAU-DE-VIE—8 demi pipes Cognac A. Seignette, en magasin et à vendre par P. LONGIS,
22 jn 116, rue Royale

VIEUX COGNAC—10 barils vieux Cognac, à vendre par P. LONGIS,
22 jn 116, rue Royale

CIGARES—En débarquement du [illegible] l'Emperador de la Havane, et à vendre par
14,000 Regalia Imperiales;
10,000 La Norma;
10,000 La Puntualidad;
10,000 La India Cubana;
20,000 La Lealtad;
11,300 Comit;
10,000 Des Cabanas. J M CABALLERO,
[illegible] jn 30 Vieille Levée

CAFE—300 sacs vieux Rio, moca, etc., à vendre par ROBERTS & HALL,
22 jn 75 Magasins

EPICES MOULUES—250 paquets gingembre, piment, clous de girofle, canne, poivre de Cayenne, moutarde, Cayenne, etc., à vendre par ROBERTS & HALL,
22 juin 75 Magasins

CHANDELLES—350 caisses blanc de baleine assorties, à vendre par ROBERTS & HALL,
22 juin 75 Magasins

VINS—200 quarts et huitièmes pipes Ténériffe, Sicile, Madère, Malaga, Muscat, Marseille, blanc et rouge, sec et doux, à vendre par ROBERTS & HALL,
22 juin 75 Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—40 caisses en débarquement du navire Essex, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane
22 juin